

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit Janvier à 18 heures 00 le Conseil Municipal de Saint-Pons de Thomières, légalement convoqué en séance publique s'est réuni sous la présidence de Monsieur André ARROUCHE, Maire.

Présents : André ARROUCHE, Delphine GAZEL, Cyril BOITTIER, Mégane MOLINIER, Ghislaine COUSTAL, Sylvie VIDAL, Thomas FABRE, Pascale SEGONNE CATHALA, Jean-Luc GAZEL, Stéphanie PEYRAS, Michel VIDAL, Viviane CAUQUIL PATURAL, Nadège MARTINEZ GIL, Claude LAFON

Représentés : Laurent CHARRAS par Jean-Luc GAZEL

Absents excusés : Josian CABROL, Jacques SOULIGNAC, Stéphanie PEYRAS, Bruno GIRONA, Roxane CARLAC

Mégane MOLINIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Compte rendu de la dernière séance du conseil municipal en date du 7 Décembre 2022 ; discussions sur l'élection de la parité lors du vote du Conseiller délégué.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire propose l'examen de l'ordre du jour :

● **Avis du Conseil Municipal sur le poste d'adjoint vacant**

Monsieur le Maire rappelle la démission de Madame COUSTAL Ghislaine à son poste d'adjoint. M le Maire précise que la démission a été acceptée par M. le Sous-Préfet en date du 3 Janvier 2023.

Monsieur le Maire informe au préalable le Conseil Municipal, qu'il est possible de réduire le nombre de poste d'adjoint :

- Que conformément à l'article L 2122-2 du CGCT, le nombre d'adjoints peut être modifié à tout moment par délibération du conseil municipal.
- Que le conseil municipal puisse procéder à la suppression d'un poste d'adjoint à condition que ce poste soit devenu vacant.

Compte tenu de la réorganisation des délégations précédemment affectées à Mme COUSTAL

Monsieur le Maire propose :

- de supprimer le poste d'adjoint, affecté auparavant à Mme COUSTAL Ghislaine
- de réduire le nombre d'adjoint à 3

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

● **Questions diverses**

Monsieur le Maire fait état des éléments suivants :

- 20 Janvier 2023 à 15h30 : Inauguration des travaux de l'Avenue de Narbonne
- Prochains Conseils municipaux : 15 Février et 5 Avril 2023.

Précisions de Mme VIDAL sur les services municipaux par rapport à l'appel à la grève du 19 Janvier 2023.

Séance levée à 18h20

Le Maire,


André ARROUCHE

